



Le San Mya Infos

Compte-rendu du Conseil Municipal

Mardi 30 juin 2026

Etaient présents :

Sébastien DESHAYES - Valérie DA FONTE – Claudine FARGIER
Cédric BECKER – Brigitte ROLLAND – Anthony TISSEUR - Marie-Anick NICLOU
Claudine CHOLLET-GRANJON – Michel FAURE - Tom HEBBAZ
Antoine MAGAT – Cédric NICLOU – Elodie PADET – Sophie ROUCHON

Absent et excusé :

Robin FORISSIER, pouvoir donné à Tom HEBBAZ.

A l'ordre du jour :

- **Approbation du procès-verbal du dernier conseil municipal**
- **Convention ALCOME – éco-organisme pour la réduction des mégots dans l'espace public**
- **Tarif des encarts publicitaires pour le bulletin communal 2026**
- **Tarif des services périscolaires avec mise à jour du règlement cantine**
- **Compétence Assainissement Collectif – Convention de transfert avec la CCFE**
- **Avenant à la convention du groupement d'achat d'électricité**
- **Vente de la parcelle B 1 566**
- **Questions diverses**



AGENDA

Vendredi 4 au dimanche 6 septembre

- Festival – La Chapitrierie

Jeudi 10 septembre à 13h30

- Marche pour tous. Rendez-vous sur le parking à l'entrée du Bourg

Mardi 15 septembre à 20 heures en Mairie

- Conseil Municipal

Samedi 19 septembre à partir de 19 heures

- Marche de nuit



LA CHAPITRIERIE FESTIVAL 4/5/6 SEPTEMBRE

ST GALMIER
LA THIÉRY (LOIRE 42)

LGMX . BLACK PLANT . LES SKALOPARDS . ASTROFICUS
HOP HOP HOP CREW . BAILE BOM . NAVAR . ALLEYKAT
MISS B . DOUBLE TROUBLE . LES BRANQUES ASSOCIES
IMPROMPTU CIRCUS . MAGICIEN ADRIEN RIEGEL

FOOD TRUCK

CAMPING GRATUIT

CONCERTS & SPECTACLES

INFOS & BILLETTERIE

<p>VENDREDI 04/09</p> <p>16H OUVERTURE DJ SETS & ACTIVITES</p> <p>19H NAVAR CONCERT CHANSON FESTIVE</p> <p>20H45 HOP HOP HOP CREW CONCERT BALRAK FUSION</p> <p>23H LGMX CONCERT ELECTRO FANFARE</p> <p>1H DOUBLE TROUBLE HOUSE TECHNO (NEW ZELAND)</p>	<p>SAMEDI 05/09</p> <p>14H ADRIEN RIEGEL SPECTACLE MENTALISME</p> <p>16H PERCOLLONS-HOUS 1 COLLECTIF LES BRANQUES ASSOCIES SPECTACLE DE CIRQUE TOUT TERRAIN</p> <p>17H DISCO BINGO ANIMATIONS & DJ SETS</p> <p>18H30 BAILE BOM CONCERT MUSIQUE BRETAGNAISE</p> <p>20H45 ASTROFICUS CONCERT TRANCE APROBEAT FUSION</p> <p>23H LES SKALOPARDS CONCERT SRA PURE ROCK</p> <p>1H AL & MISS B HOUSE TECHNO (NEW ZELAND)</p>
<p>DIMANCHE 06/09</p> <p>10H BALLADES CONTEES & JEUX CONTEUSE : DOMI EN AVANT LES HISTOIRES</p> <p>11H BOUCHE COUSUE COLLECTIF IMPROMPTU CIRCUS SPECTACLE DE CIRQUE</p> <p>12H BARBECUE BARBECUE / DJ SET / ACTIVITES / ANIMATIONS</p> <p>15H CA VA ETRE TOUT BLANC ! COLLECTIF IMPROMPTU CIRCUS SPECTACLE DE CIRQUE SUR SCAFFOLDS</p> <p>16H30 BLACK PLANT CONCERT POP ROCK</p>	
<p>CAMPING GRATUIT CAMIONS / TENTES / RIVIERE / TOILETTES SECHES</p> <p>BIERES ARTISANALES CUVES SPECIALES LA LOUPHYTE / LA FAREDDOISE</p> <p>RESTAURATION PRODUITS LOCAUX</p> <p>BORD DE RIVIERE AMBIANCE RAFFRAICHISSANTE</p>	
<p>INFOS & BILLETTERIE</p> <p>LA CHAPITRIERIE FESTIVAL</p>	

Le procès-verbal de la dernière séance a été approuvé à l'unanimité.

Convention ALCOME – éco-organisme pour la réduction des mégots dans l'espace public

Monsieur le Maire, Sébastien DESHAYES, indique qu'ALCOME est un éco-organisme agréé par l'État chargé d'appliquer la Responsabilité Élargie des Producteurs pour les produits de tabac avec filtres plastiques. Sa mission est de réduire la présence des mégots dans l'espace public, avec des objectifs suivants, baisse de 35 % en 2026 et 40 % en 2027. Pour y parvenir, ALCOME mène des actions de sensibilisation, fournit des cendriers de poche et dispositifs de collecte, soutient financièrement les communes pour le nettoyage, et prend en charge la valorisation des mégots collectés.

La commune de Saint-Médard-en-Forez, compétente en matière de nettoyage, souhaite contractualiser avec ALCOME. Elle s'engage à identifier les zones à forte présence

de mégots et à mener des actions de prévention et d'aménagement. En retour, ALCOME fournira des kits de sensibilisation et un soutien financier annuel, variable selon la population et la typologie de la collectivité.

Le conseil municipal, après en avoir délibéré, approuve à l'unanimité la signature du contrat.



Tarif des encarts publicitaires pour le bulletin communal 2026

Madame Valérie DA FONTE, Première Adjointe au Maire, fait part aux conseillers du projet d'une nouvelle édition en décembre 2026 du bulletin annuel. Pour en diminuer le coût, il est décidé comme chaque année, de faire appel aux annonceurs. Il est donc nécessaire de définir le tarif des encarts publicitaires à l'intérieur du bulletin. Il est proposé de maintenir les mêmes tarifs de 2025 pour l'édition de 2026.

Le conseil municipal, après en avoir délibéré, décide à l'unanimité de fixer les tarifs suivants pour l'année 2026.



BULLEIN COMMUNAL 2024

	De Saint-Médard	Extérieur au village
1/2 page	110 €	210 €
1/4 page	80 €	150 €
1/8 page	50 €	90 €



BULLEIN COMMUNAL 2025

Tarif des services périscolaires avec mise à jour du règlement cantine

Madame Claudine FARGIER, troisième Adjointe, indique qu'il convient comme chaque année de revoir les tarifs du service périscolaire pour la rentrée 2026/2027 ainsi que le règlement de ce service. Seul le prix du repas de cantine évolue : le prestataire appliquant une hausse de 0,05 €, le tarif passe de 4,35 € à 4,40 €. Les horaires élargis de garderie, appréciés des familles, sont maintenus sans augmentation. Le règlement périscolaire est simplement actualisé pour intégrer le nouveau tarif des repas.

Le conseil municipal, après en avoir délibéré, approuve à l'unanimité, ces dispositions, applicables au 1er septembre 2026.

Compétence Assainissement Collectif Convention de transfert avec la CCFE

Monsieur le Maire, Sébastien DESHAYES, rappelle le cadre juridique du transfert de la compétence Assainissement à la Communauté de Communes Forez-Est à compter du 1er janvier 2026, conformément aux statuts modifiés de l'intercommunalité. La commune, propriétaire des ouvrages nécessaires au service, doit en assurer la mise à disposition automatique au profit de la CC Forez-Est, laquelle se substitue également à la commune dans ses droits et obligations.

Après examen du projet de convention fixant les modalités matérielles, financières et patrimoniales de ce transfert, le conseil municipal approuve à l'unanimité, cette convention.

Avenant à la convention du groupement d'achat d'électricité

Monsieur le Maire, Sébastien DESHAYES, présente les éléments relatifs à l'adhésion de la commune au groupement d'achat d'énergies et au groupement d'effacement électrique coordonnés par le SIEL-Territoire d'Énergie Loire. Pour rappel, Saint-Médard-en-Forez participe déjà à un marché d'achat d'énergie du SIEL-TE et que seuls les contrats d'énergie que la commune choisit de transférer, intègrent le groupement et peuvent donner lieu à cotisation. **Après examen de la convention d'adhésion de 2020 et de l'avenant annexé, le conseil municipal approuve, à l'unanimité, l'avenant dans le cadre du groupement d'achat d'énergies du SIEL.**

Vente à la parcelle B 1 566

Monsieur le Maire, Sébastien DESHAYES, présente une demande portant sur la cession éventuelle d'une petite parcelle communale permettant l'accès à un bungalow, dans le cadre d'un contrat privé déjà conclu. Il est précisé que cette parcelle, située en zone agricole du PLU, pourrait être vendue au prix fixé de 10 €/m², l'acquéreur prenant à sa charge l'ensemble des frais liés à la mutation. Dans l'attente de cette éventuelle vente, une redevance annuelle d'occupation serait appliquée.

Après en avoir délibéré, le conseil municipal, à l'unanimité, approuve la cession selon les conditions exposées et autorise le maire à accomplir les démarches nécessaires.

FLASH SPÉCIAL : LE COMITÉ DES FÊTES CHANGE DE NOM

Saint-Médard en fête : une nouvelle dynamique pour notre village

Le Comité des Fêtes évolue et devient **Saint-Médard en fête**. Ce changement de nom marque une nouvelle étape pour notre commune : rassembler, fédérer et faire rayonner Saint-Médard-en-Forez au-delà de ses frontières.

Cette nouvelle identité a pour objectif :

- **Organiser des manifestations** sur le village
- **Créer et animer une association nationale** réunissant les Saint-Médard de France
- **Renforcer la convivialité et le lien social** au sein de notre commune
- **Partager de bons moments**, découvrir d'autres Saint-Médard, visiter la France et créer des souvenirs communs.

Une association désormais créée... qui a besoin de vous !

L'association **Saint-Médard en fête** est officiellement lancée. Elle porte une ambition simple : **Plus nous serons nombreux, plus nous pourrons organiser, partager, rire et faire vivre notre village.**

Chaque habitant peut y trouver sa place :

- participer à l'organisation des événements
- proposer des idées nouvelles
- aider ponctuellement lors des manifestations
- représenter Saint-Médard-en-Forez lors des rencontres nationales des Saint-Médard de France.

Pourquoi rejoindre Saint-Médard en fête ?

- Pour **faire vivre notre village** et renforcer la convivialité
- Pour **créer du lien** entre générations et habitants
- Pour **organiser des moments festifs** qui nous rassemblent
- Pour **partager des expériences** avec d'autres communes portant le même nom
- Pour **découvrir la France autrement**, à travers des rencontres chaleureuses et authentiques.

Ensemble, faisons rayonner Saint-Médard-en-Forez

Saint-Médard en fête, c'est une aventure collective. Une énergie nouvelle. Une envie de faire plus, de faire mieux, de faire ensemble.

Si vous souhaitez rejoindre l'association, participer à la vie du village ou simplement en savoir plus, n'hésitez pas à vous faire connaître auprès de la mairie ou auprès des membres du bureau :

Sébastien DESHAYES, président - Georges GIRAUD, vice-président – Valérie DA FONTE, trésorière
Claire TISSEUR, secrétaire – Cécile LE GRILL, secrétaire adjointe.

Saint-Médard en fête : un nom, une identité, une ambition... et bientôt, une belle équipe avec vous !

FLASH SPÉCIAL : AVIS AUX NOUVEAUX DIPLÔMÉS

L'année scolaire est terminée !

Votre ou vos enfants ont donné le meilleur d'eux-mêmes : les examens sont terminés, le stress s'est dissipé et les résultats sont au rendez-vous.

Félicitations aux nouveaux diplômés !!!!!

Brevet des collèges, CAP, Brevet professionnel (BP), bac professionnel, bac technologique et bac général.

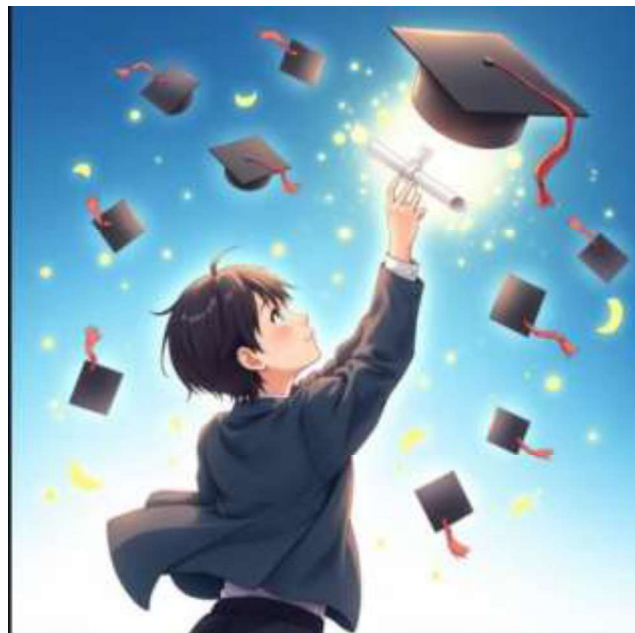
Vous avez entre 14 et 25 ans ... Faites-vous connaître !

La municipalité souhaite vous réunir pour une cérémonie de mise à l'honneur : Le samedi 29 Août 2026 à 10h30

« L'avenir est quelque chose qui se surmonte.

On ne subit pas, l'avenir, on le fait. »

Georges Bernanos.



**Si vous souhaitez participer à cet événement, transmettez-nous :
Nom et prénom du nouveau diplômé et l'examen qu'il a brillamment obtenu !**

Réponse par mail à accueil@saintmedardenforez.fr avant le 1er août.

À TRÈS BIENTÔT !

S'offrir un moment de convivialité ? Le dispositif des « visites de convivialité » arrive dans notre village

Comme annoncé dans le plan de mandat 2026-2032, l'équipe municipale a à cœur d'entourer les aînés d'une attention toute particulière.

Si notre village offre un cadre de vie privilégié où chacun se croise et se salue chaleureusement, l'isolement peut malgré tout s'y installer progressivement et rendre les journées bien longues. Afin de préserver ce précieux lien social et de permettre à chacun de prendre pleinement part à la vie de notre commune, la commission « Aînés – Enfance – Jeunesse » souhaite mettre en place une nouvelle initiative : « les visites de convivialité »

Qu'est-ce que c'est ?

C'est tout simplement l'occasion de recevoir, à un rythme défini en amont, la visite de 2 personnes, élus ou bénévoles pour partager un moment agréable.

Il ne s'agit pas de soins ni de démarches administratives, mais uniquement de passer un bon moment ensemble. Un visiteur vient chez vous, une fois par mois ou par trimestre, pour :

- Prendre un café, un thé et refaire le monde,
- Partager un jeu de cartes ou de société,
- Vous raconter les dernières nouvelles du village,
- Faire une petite marche à votre rythme si vous le souhaitez.

La démarche est **totale**ment gratuite et se fait dans le respect de votre tranquillité et de votre vie privée. Si vous changez d'avis, vous pouvez arrêter à tout moment.

Comment en profiter ?

Vous aimeriez recevoir une visite ? Ou vous connaissez dans votre entourage un voisin, un parent, un ami du village à qui cela ferait plaisir ?

Faites-le nous savoir en toute simplicité et discrétion :

- 📞 En appelant la mairie au : **04.77.94.05.21**
- 🏛️ En en parlant avec un membre du conseil municipal
- 📧 En déposant vos coordonnées dans la boîte aux lettres de la mairie afin d'être recontacté(e) pour en savoir plus, sans engagement.

Il n'y a que de bonnes raisons à vouloir rompre la routine, c'est une belle occasion de faire vivre l'esprit de notre village.



QUESTIONS ET INFORMATIONS DIVERSES

Lutte contre les Espèces à enjeux pour la santé humaine - C'est le moment...



La liste DES BONS GESTES

LUTTONS CONTRE le moustique tigre

RANGEONS à l'abri

- Brouettes
- Seaux et arrosoirs
- Jouets d'enfant, même les plus petits
- Cendriers ou tout petit objet pouvant recueillir de l'eau
- Poubelles
- Caisses, pots...
- Remorques et matériel de chantier (tuiles...)

ENTRETENONS

- Piscines (veillez au bon dosage du chlore)
- Bassins et mares (mettez-y des poissons friands de larves !)
- Terrasses sur plots
- Caillebotis
- Pompes de relevage
- Bomes d'arrosage

VIDONS une fois par semaine

- Coupelles de pots de fleur (l'astuce du pro : mettez-y du sable ! La plante y puisera l'eau sans que le moustique puisse y pondre)
- Gamelles pour animaux
- Pieds de parasol
- Plis de bâches (pour mobilier de jardin, piscine...)
- Jeux pour enfants (toit de cabane, toboggan, chaise...)
- Pluviomètres
- Eléments de décoration

Bref, vous avez compris, tout ce qui retient la moindre quantité d'eau !

NETTOYONS pour faciliter l'écoulement des eaux

- Regards de descente de gouttière
- Caniveaux ouverts ou couverts de grilles
- Bondes et siphons d'évacuation d'eau (fontaines, éviers...)

COUVRONS avec un voile ou une moustiquaire

- Récupérateurs d'eau de pluie (ou vérifiez-les toutes les semaines, car même s'ils ont un couvercle, le moustique entre et sort à sa guise)
- Supprimez régulièrement les larves, pour éviter que ça devienne des pouponnières
- Bidons et fûts devant rester dehors

Coupez l'eau au moustique tigre !

Et passez le message à votre voisin

Le saviez-vous ?

Le moustique tigre peut se déplacer dans un rayon de 150 m.
Il est donc né chez vous ou pas loin !
Pour s'en débarrasser, une seule solution : supprimer les récipients où il pond ses œufs et prolifère...

150 m

L'astuce du Pro, mettez du sable dans vos coupelles



L'AMBROISIE

Signes particuliers



- feuille du même vert sur les deux faces
- pas d'odeur quand on la froisse dans les mains



Une plante
DANGEREUSE
pour la santé

Son aspect aux différents stades



Plantule



Stade végétatif



En fleur

Risques de confusion

Armoise commune

- face inférieure de la feuille, couleur gris argenté
- odeur marquée quand on la froisse



Armoise annuelle

- feuille finement découpée
- odeur forte quand on la froisse



©Fried - ANSES

plus d'infos sur
www.ambrosie.info

Cet été, les traileurs ont rendez-vous sur les sentiers de Forez-Est

Du 1er juillet au 30 septembre 2026, l'Office de Tourisme Forez-Est invite les amateurs de course nature à participer au Défi Trail Forez-Est.

Gratuit et ouvert à tous, ce challenge propose de parcourir les sentiers du territoire à la recherche de la meilleure performance. Grâce à l'application Strava, les participants pourront se mesurer sur 6 segments chronométrés issus de parcours de l'Espace Trail Forez-Est.

Un défi sportif accessible à tous

Le principe est simple : rejoindre le club Strava « Défi Trail Forez-Est », choisir un parcours et réaliser son meilleur chrono sur les segments officiels du challenge. Ces segments appartiennent à une sélection de parcours trail situés à Violay, Bellegarde-en-Forez, Saint-Médard-en-Forez, Sainte-Colombe-sur-Gand ou encore le long des bords de Loire. Chaque participant peut tenter sa chance autant de fois qu'il le souhaite pendant toute la durée de l'opération.

Les segments sont matérialisés sur le terrain par des balises « START » et « FINISH », permettant aux coureurs de se lancer facilement dans le défi tout en découvrant la diversité des paysages et des parcours proposés par l'Espace Trail Forez-Est.

Des récompenses à la clé

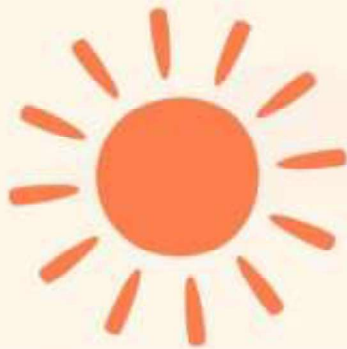
À l'issue du challenge, les 10 meilleurs performeurs de chaque segment seront éligibles à des tirages au sort permettant de remporter de nombreux lots. Un classement spécifique « Local Legend » récompensera également les participants les plus assidus sur chaque segment. À gagner : des bons d'achat chez Intersport Feurs, des dossards pour participer à des courses du département et des produits locaux.

Sport, découverte et liberté

Conçu pour être pratiqué en totale autonomie, le Défi Trail Forez-Est permet à chacun de relever le challenge à son rythme, tout en profitant des richesses naturelles et patrimoniales du territoire. Une occasion idéale de découvrir ou redécouvrir les parcours trail de Forez-Est durant tout l'été.

Plus d'informations sur : www.rendezvousenforez.com





CARTE DES STAGES D'ÉTÉ DE LA MJC



**POTERIE EN DUO (adulte/enfant à partir de 6 ans),
Avec ILKE**

Mercredi 1er juillet - 15h00-17h30

8 Duos maximum - 30€ le duo

(matériel compris, émaillage et cuisson)



**VIENS CUSTOMISER TON TOTE BAG
POUR L'ÉTÉ, Avec DELPHINE**

Mercredi 8 juillet - 14H00-16H00

6 PERSONNES maximum - À partir de 8 ans - 20€/pers

POTERIE ADULTE, Avec ILKE

JEUDI 16 juillet - 15h00-17h30

12 PERSONNES maximum - 20€/PERS

(matériel compris, émaillage et cuisson)



YOGA SUR CHAISE, Avec LAURIE

Lundi 27 juillet - 10h00-11h00 - 10€/pers

BALADE YOGA, Avec LAURIE

Mardi 28 juillet - 19h30-21h00 - 12€/pers

YOGA BAIN SONORE, Avec ILKE

**Un moment de détente alliant mouvements doux,
respiration et vibrations sonores pour relâcher
les tensions et apaiser le corps et l'esprit.**

Mercredi 19 août - 19h30-20h30

Mercredi 26 août - 19h30-20h30

10€/pers



Places limitées !

**Pour tout renseignement ou inscription,
merci de contacter Mireille au 06 74 27 77 72
ou Sylvie au 06 89 33 27 18**

Carte adhésion MJC obligatoire : 5€/enfant - 10€/adulte

INSCRIPTIONS & AG

MARDI 08/09/2026 | 18 H 30
SALLE DES ASSOCIATIONS
AVEIZIEUX

*COURS INDIVIDUELS
 D'INSTRUMENTS :
 PIANO / BATTERIE / GUITARE /
 BASSE / CHANT*

*COURS COLLECTIFS :
 ATELIER VOCAL
 FORMATION MUSICALE
 MUSIQUES ACTUELLES*

CONTACTS :
 emusma@yahoo.fr / 06.51.14.90.74

TARIF ANNEE 2026-2027			
Adhésion annuelle membre ACTIF (soutien bénévole pour nos 2 évènements)	50,00 €		
Adhésion annuelle membre NON ACTIF*	135,00 €		
	Tarif mensuel (sur 9 mois)	Tarif trimestriel	Tarif annuel
Instrument (cours individuels de 30 mn/semaine) PIANO/GUITARE/BASSE/BATTERIE/CHANT	40,67 €	122,00 €	366,00 €
Instrument (cours individuels de 30 mn/semaine) PIANO/GUITARE/BASSE/BATTERIE/CHANT & Formation Musicale (cours collectif)	61,33 €	184,00 €	552,00 €
Instrument (cours individuels de 45 mn/semaine) PIANO/GUITARE/BASSE/BATTERIE/CHANT	61,33 €	184,00 €	552,00 €
ATELIER MUSIQUES ACTUELLES (45 mn/semaine)			
élève déjà inscrit en instrument individuel	20,67 €	62,00 €	186,00 €
élève non inscrit	40,00 €	120,00 €	360,00 €
Ensemble de technique vocale (1H30/semaine)	36,67 €	110,00 €	330,00 €
réduction de 5 % sur tarif hors cotisation si 2 personnes inscrites d'une même famille			
réduction de 10 % sur tarif hors cotisation si 3 personnes (ou +) inscrites d'une même famille			

Vigilance canicule et sécheresse - RISQUE INCENDIE

Voici le dernier arrêté du Préfet de la Loire : Arrêté n° 87-2026 du 7 juillet 2026 et voici les grandes lignes :

Au regard des conditions actuelles, afin de prévenir le risque de feu de forêt et d'espaces naturels, le préfet de la Loire a décidé de prendre les dispositions suivantes :

- Interdiction des feux d'artifices non déclarés en mairie et/ou en préfecture,
- Interdiction de barbecues au charbon de bois, et tout dispositif utilisant un combustible,
- Interdiction des travaux agricoles de 12h à 20h.
- Restrictions des activités forestières, de fauchage et de débroussaillage de 12h à 20h.
- Interdiction de bivouac et camping sauvage.

L'usage de l'eau est également limité et notamment l'arrosage des massifs et jardins est interdit de 10h à 18h.

Canicule & Sécheresse : Restons Vigilants

La chaleur extrême et le manque d'eau fragilisent notre commune. **Chaque geste compte pour préserver nos ressources et éviter les incendies.**

Eau : sobriété indispensable

- **Limiter l'usage quotidien** : douches courtes, vaisselle optimisée.
- **Réduire l'arrosage** : uniquement tôt le matin, uniquement l'essentiel.
- **Reporter les usages non prioritaires** : nettoyage extérieur, piscines, lavage de véhicules.

Incendies : risque maximal

La végétation est sèche, le vent attise : **un simple mégot peut déclencher un feu.**

- **Aucun feu en plein air.**
- **Débroussailler autour des habitations.**
- **Signaler immédiatement** tout départ de feu au 18 ou au 112.



Protéger l'eau, prévenir les incendies : c'est l'affaire de tous. Un été responsable, c'est un été plus sûr pour notre commune.



Le petit écho de la Com'

En ce mois proche de la fête de la musique, on vous propose de relier une phrase au titre et au compositeur de la chanson.

- | | |
|---|---|
| Basta una sola canzone
Per far confusione • | • KYO / Dernière Danse |
| Une épaule fragile
Et forte à la fois • | • 3 Cafés Gourmands / A nos souvenirs |
| Ils ont la plus belle vue
mais y a un mais • | • Roméo et Juliette / Les rois du monde |
| J'ai longtemps
parcouru son corps • | • Ricchi e Poveri / Sarà perché ti amo |
| On joue des fausses notes
On se trompe de chemin • | • Jean-Jacques Goldman / Je te donne |
| On les entend frapper
Dans leurs mains • | • Kendji Girac / Si seulement |
| A bercé mon cœur
Pour la vie • | • Monty / Allez les Verts |
| Sur la scène j'ai laissé
Mon sourire • | • Charles Trenet / La mer |

